

AVIS PUBLIC

Vente ou location de terrains cédés dans le cadre des inondations 2017 et 2019

23-09-5072

CONSIDÉRANT QUE plusieurs lots ont été cédés à la Municipalité de Pontiac dans le cadre des inondations de 2017 et 2019;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de valoriser et d'optimiser utilisation desdits lots au bénéfice des propriétaires adjacents;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage la possibilité de sélectionner, analyser et vendre ou louer lesdits lots à un propriétaire adjacent;

CONSIDÉRANT QUE ces lots se situent en zone inondable et que ceux-ci sont assujettis à des conditions et restrictions particulières quant aux constructions et ouvrages accessoires en vertu de la réglementation provinciale (le REAFIE, RAMHHS et le Règlement provisoire);

CONSIDÉRANT QUE le cadre réglementaire provincial a préséance sur les règlements municipaux pour toutes activités se déroulant dans les zones sensibles hydriques que sont les rives, les littoraux et zones inondables;

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP n'émet pas d'avis d'exemption ou de non-assujettissement à une demande d'autorisation sans le dépôt d'une demande d'autorisation complète et détaillée par l'initiateur d'un projet;

CONSIDÉRANT QU'il sera de la responsabilité du nouveau propriétaire ou du professionnel compétent mandaté de s'assurer de la conformité du projet en fonction de la réglementation municipale et provinciale en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Dr Jean Amyotte et appuyé par la conseillère Diane Lacasse.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité mandate le directeur des travaux publics à installer des avis publics sur les lots visés à la vente ou à la location, pendant une période minimale de 30 jours avant de conclure une entente provisoire.

DE mandater la direction générale adjointe, M. Louis-Alexandre Monast et le maire, M. Roger Larose, à conclure une entente provisoire de vente ou de location du lot, laquelle devra être officialisée par résolution du conseil municipal par la suite.

Liste des terrains cédés dans le cadre des inondations 2017 et 2019 :

# civique	Rue
1061	Ch. de la Pointe-Indienne
209	Ch. Dion
175	Ch. Dion
447	Ch. Clavelle
921	Ch. du Ruisseau
967	Ch. du Ruisseau
1112	Ch. du Ruisseau
1551	Ch. du Rubis
1075	Ch. du Saphir
799	Ch. du Saphir
29	Avenue des Vacanciers
43	Avenue des Voiliers
39	Ch. Bergeron
21	Ch. Bergeron
160	Ch. du Bord-de-l'Eau
107	Ch. Bélisle
113	Ch. du Bord-de-l'Eau
141	Ch. du Bord-de-l'eau
108	Ch. Bélisle

# civique	Rue
112	Ch. Bélisle
100	Ch. Bélisle
122	Ch. Bélisle
122	Ch. du Bord-de-l'Eau
119	Ch. du Bord-de-l'Eau
113	Ch. Bélisle
110	Ch. du Bord-de-l'Eau
102	Ch. du Bord-de-l'Eau
97	Ch. du Bord-de-l'Eau
84	Ch. du Bord-de-l'Eau
85	Ch. du Bord-de-l'Eau
71	Ch. du Bord-de-l'Eau
67	Ch. du Bord-de-l'Eau
50	Ch. du Bord-de-l'Eau
130	Ch. Bélisle
129	Ch. du Bord-de-l'Eau
91	Ch. du Bord-de-l'Eau
76	Ch. du Bord-de-l'Eau
11	Ch. Terry-Fox